



Résultats du questionnaire concernant l'expérimentation des zones bleues

Afin de fluidifier la circulation et de favoriser la rotation des véhicules, la Ville de Saint-Jean-de-Luz avait expérimenté un dispositif de stationnement gratuit à durée limitée. Quinze parkings des quartiers Urdazuri et Fargeot avaient ainsi été transformés en « zones bleues » entre le 5 juillet et le 31 août 2025.

Le stationnement demeurait gratuit, pour une durée maximale de 2h30, tous les jours de la semaine de 9h à 20h (dimanches et jours fériés inclus), pour les non-résidents. Ce système reposait sur l'utilisation du disque bleu européen ou sur une autorisation municipale de stationnement permanent (macaron) dédiée aux résidents et actifs de Saint-Jean-de-Luz.

Durant le mois de mai dernier, Jean-François Irigoyen, Maire de Saint-Jean-de-Luz et son conseiller municipal en charge du stationnement, Jean Helou, ont souhaité organiser une consultation ouverte afin de recueillir les avis et les témoignages sur cette première année d'expérimentation.

Fort de 532 contributeurs, le questionnaire proposé par la ville de Saint-Jean-de-Luz révèle l'intérêt des habitants du territoire pour le nouveau dispositif et une grande satisfaction dans l'ensemble.

Synthèse par question :

1. Profil des répondants

- **Usager résident exclusif : 74,1 %**
- **Usager professionnel : 19,8 %**
- **Usager estivant : 4,3 %**
- **Autres (principalement usager des communes limitrophes) : 1,8 %**

2. Utilité du dispositif et niveau de satisfaction

A la question : « Dans quelle mesure jugez-vous que la mise en place de la zone bleue facilite votre stationnement à Saint-Jean-de-Luz ? (Échelle de 1 à 5) », les réponses démontrent une adhésion massive à l'expérimentation avec une note moyenne de 4,3/5 et 86,1% des évaluations positives :

Évaluation	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
5/5 (Très utile)	324	61,0 %
4/5 (Utile)	133	25,1 %
3/5 (Moyennement utile)	38	7,2 %
2/5 (Peu utile)	17	3,2 %
1/5 (Pas du tout utile)	19	3,6 %

L'expression qualitative confirme ces premiers chiffres : les résidents évoquent la disparition des "voitures ventouses" et une nette amélioration de leur qualité de vie au quotidien. Les professionnels (notamment du secteur médical et d'aide à domicile) soulignent un gain de temps précieux lors de leurs tournées.

3. Période d'application souhaitée

La temporalité expérimentée fait l'objet de visions différentes. Les usagers s'accordent à dire que la problématique du stationnement dépasse la stricte période de juillet et août :

- **Application de début juin à fin septembre : 39,1%** des suffrages. C'est l'option privilégiée pour mieux encadrer l'avant et l'après-saison touristique.
- **Application toute l'année : 34,0%** des répondants. Un tiers des participants optent pour la pérennisation du dispositif face au flux récurrent du week-end et des vacances hors-saison.
- **Application de début juillet à fin août : 18,0%** (Maintien du format expérimenté à l'été 2025).
- **Autres propositions (Mai à octobre, vacances scolaires uniquement, ou suppression totale) : 8,9 %** proposent d'autres périodes comme celle du 1^{er} mai au 31 octobre ou les périodes de vacances scolaires toutes zones confondues. Quelques participants se positionnent pour la suppression du dispositif (2,3% des mentions).

4. Suffisance et extension du périmètre géographique

Concernant la couverture spatiale actuelle (15 parkings ciblés sur Urdazuri et Fargeot) :

- **63,8 %** estiment que le périmètre actuel est suffisant et bien ciblé.
- **36,2 %** estiment qu'il est insuffisant et doit être étendu.

Principaux secteurs mentionnés en cas d'extension :

Parmi les 36,2 % de répondants souhaitant une extension, l'analyse thématique des commentaires libres fait ressortir une zone principale au nord du centre-ville :

Les rues des quartiers du Lac et d'Aice Errota subissent un effet de report de la part des automobilistes qui cherchent à éviter les zones payantes ou zones bleues (cités dans 56,5% des commentaires de demande d'extension). Le parking Duconte, (parking du commissariat) est largement mentionné comme subissant la présence de voitures ventouses (21,5% des mentions).

D'autres secteurs font l'objet de plusieurs citations dans l'espace d'expression libre : le centre historique, l'avenue André Ithurralde ou encore la rue Axular.

5. Axes d'amélioration prioritaires issus des remarques libres

L'analyse qualitative des commentaires a permis de formaliser trois chantiers d'amélioration majeurs pour la municipalité :

- **Qualité matérielle des macarons :**

Une critique récurrente concerne les macarons en papier délivrés par la mairie. Sous l'effet du soleil et de la forte chaleur estivale derrière le pare-brise, l'encre s'efface en quelques semaines, rendant le macaron illisible. Plusieurs résidents rapportent avoir été verbalisés à tort pour ce motif. D'autres pointent la facilité à les dupliquer. Ils réclament un support plus robuste, une encre indélébile ou un système d'enregistrement numérique des plaques d'immatriculation pour la police municipale.

- **Récurrence des contrôles de police :**

Certains répondants estiment que les contrôles par la police municipale ou les ASVP sont insuffisants et permettent aux automobilistes extérieurs d'enfreindre la règle des 2h30 de stationnement maximal sans être inquiétés.

- **Signalétique et communication :**

Les panneaux explicatifs à l'entrée des parkings bleus sont jugés trop discrets. Une signalisation plus visible, claire et explicite est préconisée.

En conclusion

Le bilan de cette concertation est extrêmement positif sur le principe. La zone bleue est perçue comme une excellente initiative protégeant la qualité de vie des locaux face à la pression touristique. Elle semble aussi bien profitable tant aux Luziens, aux professionnels, qu'aux estivants par la rotation qu'elle génère aux portes du centre-ville de Saint-Jean-de-Luz.

Pour parfaire le dispositif, la municipalité devra principalement répondre aux attentes d'élargissement de la période et des zones d'application, résoudre le problème matériel des macarons papier qui s'effacent au soleil et intensifier les contrôles.